

TOUR D'HORIZON

Le mois de mars a débuté sous des auspices favorables par des pluies exceptionnellement abondantes qui en certains points atteignirent et dépassèrent même la moyenne annuelle, et obligèrent d'ailleurs le Résident Général à retarder son voyage à Paris de quelques jours. Indépendamment des résultats bienfaisants qu'elles auront sur les prochaines récoltes d'olives et de dattes, ces pluies ont eu pour effet d'arrêter le mouvement de transhumance qui cette année s'était déclenché particulièrement tôt.

L'espoir d'une récolte, sinon bonne, tout au moins en partie sauvée, n'a pas empêché la Métropole d'accorder à la Tunisie, à la demande de M. Mons, des crédits importants.

Dès son retour, le Résident Général a tenu à informer le Conseil des Ministres, au cours d'une séance tenue le 20 mars, des facilités financières et économiques consenties par la France à la Tunisie, qui lui permettront de pousser la reconstruction et son équipement agricole et de poursuivre l'effort d'assistance qui, en raison de son importance, avait épuisé les crédits prévus au Budget. Pour le mois d'avril un programme d'assistance qui comprendra le paiement de 280.000 journées de travail et la distribution de 23.182 Qx de céréales, représentant l'alimentation de base de 330.000 personnes, a été élaboré.

Un important Congrès pharmaceutique, auquel participaient d'éminents professeurs des facultés françaises et tout le Corps des pharmaciens de Tunisie a eu lieu à Tunis du 24 au 31 mars. Une série de conférences, suivies par les plus

hautes personnalités de la Régence et l'ensemble du Corps médical et pharmaceutique, et des séances d'étude et de travail, ont montré la haute tenue scientifique de ces « journées pharmaceutiques ».

Enfin, il faut noter les brillantes cérémonies d'inauguration des nouveaux locaux de l'Alliance Française.

Trois réunions ont marqué cette installation, l'une a eu lieu au Théâtre Municipal, le mardi 30 mars, en présence de M. le Résident Général et des plus hautes personnalités de la Régence. Elle a été suivie le lendemain de deux conférences faites respectivement par MM. Georges Duhamel, de l'Académie Française, et le Général Saadallah, sur les apports respectifs de l'Orient et de l'Occident à la civilisation moderne.

Le soir, dans les locaux de l'Alliance Française, une soirée clôturait ces manifestations du rayonnement de l'esprit français.

La Métropole avait délégué à cette occasion, M. Joxe, Directeur Général des Affaires Culturelles au Ministère des Affaires Etrangères, assurant ainsi aux côtés de M. Georges Duhamel l'éclatante permanence de la culture française.

ACTIVITE FINANCIERE

Au cours du mois de mars écoulé la Direction des Finances s'est préoccupée de l'alignement de la rémunération des fonctionnaires sur celle nouvellement instituée dans la Métropole. Elle a donné tous ses soins à la poursuite des travaux de la Commission Administrative de compression des effec-

tifs instituée par le décret du 4 décembre 1947 et qui a tenu de nombreuses séances au cours du mois.

En matière de crédit, poursuivant sa politique elle a procédé aux attributions suivantes :

— Crédits aux agriculteursFr.	7.410.000
— Crédit industriel et commercial	10.385.000
	<hr/>
	17.795.000
— Avances sur dommages de guerre :	
Court terme	8.083.000
Moyen terme	3.680.000
	<hr/>
	11.763.000

L'activité de l'Office de Cotation des valeurs mobilières a été marquée par une période de calme et de stabilité succédant aux oscillations vers la hausse puis vers la baisse qui s'étaient manifestées en janvier et février. Le volume des échanges sur le marché local des valeurs mobilières a, en effet, net-

tement diminué, la moyenne des capitaux négociés n'excédant pas actuellement 500.000 francs par séance. Les cours se sont fixés à des taux intermédiaires entre ceux pratiqués en janvier-février. Le public semble se cantonner dans une position d'expectative dans l'attente du résultat des nouvelles mesures financières.

En matière économique, un arrêté du 18 mars 1948 a institué des taxes de compensation sur les exportations d'alfas, de charbon de soude et de ferrailles, ainsi qu'un prélèvement exceptionnel sur les règlements de change effectués après le 26 janvier 1948 pour les exportations antérieures à cette date.

Enfin, le décret du 31 décembre 1947, n'ayant ouvert les crédits budgétaires de l'exercice 1948 que pour une tranche de trois mois, la Direction des Finances s'est préoccupée de l'ouverture des nouveaux crédits pour les dépenses du mois d'avril 1948.

L'ÉVOLUTION DES CAISSES TUNISIENNES DE COMPENSATION D'ALLOCATIONS FAMILIALES

I. — UN MOT SUR L'INSTITUTION DES ALLOCATIONS FAMILIALES

Avant d'aborder le sujet de cette étude, il semble opportun d'esquisser à grands traits les caractères essentiels de l'institution tunisienne des prestations familiales.

Cette réforme fondamentale, qui a marqué la volonté de l'Administration du Protectorat de ne pas exclure des avantages de la Sécurité Sociale les masses laborieuses de ce pays, a été réalisée par le décret beylical du 8 juin 1944, entré en vigueur le 1^{er} juillet suivant. Un an après la libération du territoire de l'emprise de l'ennemi, il y avait, certes, quelque témérité à imposer à l'économie de la Régence, durement ébranlée par l'occupation italo-allemande et par six mois d'opérations militaires de large envergure, une charge nou-

velle dont l'incidence, pour plus d'un motif, ne pouvait pas être calculé à priori et qui, de surcroît, pouvait être mal accueillie. Dans ce pays où, en dix ans, la population est passée de 2.608.313 à 3.230.952 individus, soit un accroissement moyen annuel de 60.000, était-il raisonnable, en effet, d'encourager la natalité dont la marche ascendante était d'ores et déjà de nature à poser des problèmes de solution ardue ?

L'objection aurait mérité examen et discussion, s'il avait jamais été dans la pensée du législateur local d'appuyer, comme en France, par le jeu de l'institution, un effort démographique. Mais tel n'est pas le cas. Le régime des allocations familiales repose exclusivement en Tunisie, à l'exemple de l'Algérie, sur des considérations d'humanité.